



www.saintvarent.fr

Novihéria

Bulletin d'information municipale

N° 231
Mars
2023

SAINT-VARENT

Bulletin rédigé par les membres de la commission "Information et communication" | Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Venez nombreux!

Le samedi 25 mars 2023
à Saint-Varent

Marche Gourmande
Nocturne

Accès difficile en poussette

Départ : de 18h30 à 20h à Riblaire
à côté de la laiterie

Prix unique : 12 euros

Parcours de 8,500 km

Uniquement sur réservation

(inscription de groupe possible
avant le 20 mars 2023)

Tel : 07 89 54 08 98

Tel : 07 87 33 45 76

Imprimé par nos soins,

ne pas jeter sur la voie publique

Vous munir
de lumières
et de gilets
hautes
visibilités

Organisée
par les pompiers
de Saint-Varent



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour information, tous les procès-verbaux des réunions du conseil municipal sont disponibles en ligne sur le site Internet de la commune : <https://saintvarent.fr/>

Vous pouvez, également, consulter le recueil sur place, à la mairie.



LIMITATION DE VITESSE

Modification de l'entrée d'agglomération de Saint-Varent en venant de la Butte.



Pour faire suite aux doléances des riverains lors des réunions de quartier, la municipalité a décidé de modifier l'entrée et la sortie d'agglomération de Saint-Varent, en venant de la Butte au lieu dit "Le Chaffaud".

Désormais, cette zone, est limitée à 50 km/h au lieu de 70 km/h.

VIE ÉCONOMIQUE

Une nouvelle société s'est installée à Riblaire. **Agriteam Ouest - Agri86**, spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros de matériel agricole, a ouvert une nouvelle concession John Deere. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite.

Agriteam Ouest - Agri86 - Concession John Deere

9, rue de la fromagerie - Riblaire - 79330 Saint-Varent

Tél. : 05 49 98 51 81

JOURNÉE PARTICIPATIVE

Une journée participative citoyenne est organisée le samedi 1^{er} avril prochain, à 9h, pour continuer le chemin de randonnée de la Butte des Tonnelles.



Si vous souhaitez participer, bénévolement, à ce chantier, nous serons très heureux de vous y accueillir. Vous pouvez, dès à présent, vous faire connaître auprès de la mairie de Saint-Varent.

La greffe d'organes sauve des vies. Mais pas de greffe sans don d'organes : le don et la greffe d'organes sont intimement liés. La greffe de tissus permet au patient de retrouver son autonomie. La greffe ou transplantation devient nécessaire pour remplacer ou suppléer un organe défaillant, et permettre à un malade de retrouver une existence normale. On parle d'autogreffe quand l'organe provient du malade lui-même. Certains organes peuvent être prélevés de son vivant (notamment la moelle osseuse), la majorité des organes vitaux sont prélevés après la mort.

Toute personne peut être donneur, de son vivant ou en état de mort encéphalique, sous réserve des résultats des examens. Nous avons le choix de refuser tout prélèvement d'organes le jour de notre décès (inscription sur le Registre National des Refus, auprès de l'Agence de la biomédecine). Si nous sommes pour le don d'organes, nous devons le signaler à nos proches et porter sur nous une carte d'ambassadeur du don d'organes. Ce don sera anonyme et relève d'un acte bénévole.

La moelle osseuse, riche en cellules souches hématopoïétiques, est répartie dans les os du corps ; c'est en quelque sorte l'usine à fabriquer le sang car elle renouvelle régulièrement les cellules du sang. Chaque année en France, plus de 2.000 personnes ont ainsi besoin d'un greffe de moelle osseuse. Ce sont essentiellement les malades dont la moelle ne fonctionne plus (aplasie) ou est envahie par des cellules cancéreuses (leucémie). Une maladie affectant la moelle osseuse a de graves conséquences : absence de globules rouges (anémie), absence de globules blancs (infections), et celle des plaquettes entraîne des hémorragies. Tout le monde peut devenir volontaire au don de moelle osseuse, mais il faut impérativement respecter certaines conditions.

Si vous souhaitez des informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter l'association France Adot et suivre toute l'actualité sur le don et la greffe sur les réseaux sociaux ou sur le site Internet www.france-adot.org

France Adot 79 - Site de Niort de l'Etablissement Français de Sang

40 avenue Charles De Gaulle - CS 78801 - 79028 Niort Cedex - Tél. : 06 89 38 02 18 - Mail : france.adot79@gmail.com

NOUVELLE ASSOCIATION

En juillet 2022, nous avons l'intention de créer une association "sport loisir" dont le but est la pratique du jeu de palets. Après 6 mois de rendez-vous hebdomadaire, l'ensemble des participants a confirmé le souhait de créer l'association "**Le Palet Club des Noyers**" et c'est chose faite depuis le mois de novembre dernier.

A partir du 15 mars prochain, nous allons reprendre nos rendez-vous. Nous souhaitons, bien évidemment, accueillir de nouveaux membres, qui puissent venir partager avec nous, ces moments de détente.

Si vous êtes intéressés ou curieux de savoir si cette activité de plein air peut vous convenir, n'hésitez pas à venir nous voir, le dimanche après-midi à partir de 16h, à la chaussée de l'ancienne laiterie sur le terrain communal des Noyers. Si vous le souhaitez, vous pourrez adhérer à notre association où règnent convivialité et bonne humeur. (adhésion de 10 euros).

Le Palet Club des Noyers

Alain Rousseau - Tél. : 06 88 26 29 34 - Jean-Marie Avril - Tél. : 06 44 98 88 00

CROIX BLEUE À BOUCOEUR

La croix bleue des bois de Boucoeur, une des nombreuses croix de notre commune, mais surtout, peut-être, une des plus mystérieuse. Pourquoi est-elle peinte en bleue ? Pourquoi est-elle située au milieu des bois ?

Une légende était contée aux plus jeunes avant les années 1980. Voici une partie du souvenir de ce qui était dit : "*Une nuit froide d'hiver, un homme seul avec son chien serait passé par là et s'y serait posé, peut-être assoupi. Cette nuit là, la croix aurait disparue puis serait réapparue tout aussi mystérieusement quelques temps après. Mais, nous n'aurions jamais retrouvé aucune trace des 2 êtres... MYSTERE !*"

Alors, si vous en savez plus, dites-le nous. Que ce soit sur la légende (liée au lieu) ou sur sa réelle histoire. Merci d'envoyer vos informations à : celfu@orange.fr ou si vous avez une trace écrite, déposez là à la médiathèque de Saint-Varent qui transmettra. Merci pour votre aide.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

▪ **Mercredi 8 mars, à 10h30** (de 0 à 3 ans) et **16h30** (à partir de 3ans, avec un atelier créatif) : « *Raconte-moi... Pop up* », la magie des pop-up vient du fait que c'est l'ouverture de la page et l'ouverture seule, qui crée le volume, qui fait surgir le relief. Venez découvrir ces merveilleux livres animés. Gratuit et sur inscription - Public jeunesse



▪ **Du 21 mars au 8 avril** : « *Radiatorama* », Les stations d'écoute Radiorama ont pour enjeu d'inviter à la rêverie et d'observer sous un jour nouveau son environnement direct à la lumière d'un récit de fiction. Initiées par la compagnie *Le Théâtre dans la Forêt*, à l'invitation du théâtre de Thouars, les stations d'écoute convient à une expérience personnelle singulière et invite l'utilisateur à choisir le texte à écouter selon plusieurs critères : la météo, la luminosité, votre humeur du moment - Gratuit - Ouvert à tous.



▪ **Mercredi 22 mars, de 18h à 20h** : « *Croqueurs de Pages* », moment de partage entre lecteurs. Le comité de lecture est ouvert à tous. Les personnes souhaitant participer à ces échanges peuvent s'adresser aux bibliothécaires - Gratuit - Public ados/adultes

▪ **Mercredi 29 mars** : « *J'peux pas, je joue à la médiathèque* », la ludothèque investie les lieux. Animée par un ludothécaire, cette journée est l'occasion de découvrir des jeux de société. Il sera présent de 10h à 12h et présentera des jeux pour les enfants à partir de 3 ans et de 14h à 18h pour des jeux destinés à toute la famille - Gratuit - Public familial.

▪ **Jedi 6 avril, de 14h à 17h** : « *Initiation à la généalogie* », le Cercle de la Généalogie des Deux-Sèvres, en partenariat avec les Archives Départementales, vous propose un atelier pour vous initialiser à la généalogie. Gratuit et sur inscription (nombre de places limitées) - Public Adultes.



Médiathèque de Saint-Varent - Tél. : 05 49 67 54 41 - Mail : mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr
Horaires : Mardi 16h à 18h - Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi 10h30 à 12h et de 14h à 18h - Samedi 9h à 12h

COMM'GÉNÉRATIONS



Animations du mois, proposées par Comm'GénérationS, du CIAS.

Date	Heure	Animations	Tarif
Mardi 7 & mercredi 22	10h30	Atelier "Corps en éveil" - Saint-Varent	-
Mercredi 15	14h30	Chanteur Denis Fau - EHPAD de Saint-Varent (places limitées)	-
Lundi 20	14h30	" <i>Alibi.com 2</i> " - Cinéma Le Kiosque à Thouars	5 €
Vendredi 24	14h30	" <i>Louisiane</i> " - Foire Expo Bocapôle à Bressuire	4 €
Lundi 27	14h15	" <i>Tibet</i> " - Altaïr Conférence - Cinéma Le Kiosque à Thouars	6 €

L'inscription est obligatoire au 05 49 66 76 54 ou 05 49 66 76 50.

Un transport, depuis votre domicile, est possible, au tarif de 3 €.

CSC DU SAINT-VARENTAIS

Voici le programme du mois de mars :

- **Mardi 14 mars**, à 20h : Projection de l'épisode 3 du documentaire "*Un nouveau monde : régénérer*", avec la présence de Benoit Manceau de l'association "*La buissonante*", à la Micro-Folie.

- **Mercredi 15 mars**, de 14h30 à 16h : Arrêt sur image : atelier art plastique avec Gautier de la Chapelle Jeanne D'arc du Thouarsais, à la Micro-Folie.

- Représentations des ateliers théâtre adulte "*Les Saucissons*" et enfant du CSC, à la salle des fêtes de Coulonges Thouarsais. Tarif : 7 € adulte et 4 € enfant à partir de 6 ans :

- **Vendredi 24 mars**, à 20h - représentation adulte "*Cendrillon*" de Joël Pommerat

- **Samedi 25 mars**, à 20h - représentation enfant et adulte

- **Dimanche 26 mars**, à 15h - représentation enfant et adulte

- **Mercredi 29 mars**, à 15h - représentation enfant

- **Vendredi 31 mars**, à 20h - représentation enfant et adulte

- **Samedi 1^{er} avril**, à 20h - représentation adulte

- **Samedi 1^{er} avril**, de 10h à 12h : Repair Café



CSC du Saint-Varentais - Tél. : 05 49 67 52 80 - Mail : contact.saintvarent@csc79.org

MARCHE NOCTURNE LES MACHINES À BATTRE

Samedi 25 mars,

Marche gourmande nocturne. Départ à Riblaire, à côté de la laiterie, de 18h30 à 20h. Parcours de 8,5 km (accès difficile en poussette). Veuillez vous munir de lumières et de gilets hautes visibilités. Uniquement sur réservation au 07 89 54 08 98 ou 07 87 33 45 76. Inscription de groupe possible avant le 20 mars 2023. Tarif unique : 12 euros. Organisée par les Sapeurs Pompiers de Saint-Varent.

MOT D'AUTEUR

"La famille sera toujours la base des sociétés."

*Honoré de Balzac (1799-1850)
Ecrivain Français*

ETAT CIVIL

ESNEST



né le 8 janvier 2023,
au foyer de M^{me} Marie Rouvreau
& M. Sylvain Aubrit

CONTACT

Pour le bulletin du mois d'avril 2023, toutes les informations devront être transmises avant le 15 mars 2023.

Mairie : 05 49 67 62 11
villesaintvarent@wanadoo.fr

Médiathèque : 05 49 67 54 41

mediatheque.stvarent@thouars-communaute.fr

Je me souviens combien l'odeur des foin nous était agréable. Elle signifiait le début du soleil mais aussi, et surtout, l'annonce des grandes vacances. Nous allions le long des chemins odorants cueillir les premières violettes.

Puis le mois de juillet arrivait avec ses blés, se dorant sous le chaud soleil. Les après-midis plus chaudes, les parents faisaient la sieste. Le village semblait crouler sous la chaleur et hormis le chant des poules et le son des abeilles butinant, les bruits se raréfiaient dans la vallée. J'aimais ces moments de quiétude, ne faisant pas la sieste qui me semblait du temps volé sur les vacances, je rêvassais ! Juillet arrivant à sa fin, le concert des machines à battre envahissait le pays. Son bruit répétitif de ralentissement, lorsque les hommes « bourraient » la machine de gerbes, m'est resté gravé dans la mémoire à jamais. Tout ce travail était organisé. Chacun avait sa spécialité et n'en changeait point.

Les premiers arrivés étaient ceux que nous appelions les mécaniciens. Ils étaient deux. Leur mission consistait à amener tout le matériel d'une ferme à l'autre, puis « caler » la machine à battre, en la mettant bien de niveau. Ensuite, ils installaient la botteuse au bout avec le tapis roulant pour la paille. Ils reliaient les machines entre elles par des courroies que des poulies faisaient tourner. Le tout étant entraîné par la poulie d'un gros tracteur vert appelé « Société Française » fabriqué à Vierzon. Ce tracteur faisait un bruit infernal mais était inépuisable. Les mécaniciens étaient les premiers arrivés et les derniers partis .

Il y avait les hommes qui montaient sur le tas de gerbes et les lançaient à celui qui avait pour tâche de les délier avec une minuscule serpette. La paille sortait de la machine à battre puis passait dans la botteuse et sortait liée en bottes qui étaient montées vers le paillé par un tapis roulant incliné. Les spécialistes du paillé prenaient les bottes à la fourche et faisaient un paillé de forme parallélépipédique parfaite. Ils le finissaient en forme de toit de maison afin que la pluie tombant, seules les bottes supérieures soient mouillées. Le grain lui sortait par des goulottes à l'arrière de la machine et tombait dans de gros sacs de toile de jute. Les hommes les plus costauds les portaient dans le grenier. Il fallait monter les marches avec de 80 à 100 kgs sur le dos. Parfois, il fallait se courber tellement la porte du grenier était basse. Ce travail déjà pénible était amplifié par la compétition entre les porteurs car c'était à qui remplirait le plus son sac. Ces hommes se relayaient. Deux équipes se succédaient tellement le travail était pénible dans la poussière sous le soleil brûlant de juillet .

Nous, enfants, portions le vin rouge à boire à la lire. Vaste exercice qui me subjuguait et qui consistait à boire le vin bouche ouverte et à déglutir ainsi. Le travail terminé, tous se « lavaient » dans la même bassine d'eau tirée au puits, puis venait le moment tant attendu, le repas. La « soupe » et les poulets de la ferme trônaient sur une grande table faite de planches posées sur des tréteaux rustiques. Le tout étant recouvert d'une nappe blanche. Les hommes étaient assis sur de grands bancs de planche posés sur le sol de la grange. Les litres de vin rouge s'alignaient et la fête commençait. Pour peu qu'une ou deux jolies filles servissent à table, les esprits étaient à leur paroxysme ludique. Il n'était point rares que les convives malgré la fatigue se mettent à chanter des chansons populaires et sentimentales. A la fin du repas la « gnôle » était servie. C'était souvent la goutte de trop pour les esprits échauffés. Et chacun repartait fourbu mais heureux sur les chemins noirs jusqu'au lendemain matin où la fête recommençait chez un autre voisin.



Guy Rambault